



vendredi 18 novembre 2016

Lettre ouverte à

Monsieur Alain RADUREAU  
garant de la charte de concertation,  
octobre 2016- février 2017  
projet **LNOBPL**  
Commission Nationale de Débat Public  
44 Boulevard Saint Germain  
Paris 75007

Objet –  
Projet **LNOBPL\***, « Concertation complémentaire **oct 2016- féb 2017** »,  
Le périmètre de la concertation, desserte du projet aéroport,  
**les départements 85, 49, 72, 53 exclus de la concertation !**

Monsieur,

L'un des 5 objectifs du projet **LNOBPL** est de « **desservir le futur aéroport** du Grand Ouest ».

La zone annoncée d'attractivité, de chalandise pour cette structure comprend également les 5 départements des Pays de la Loire, tous concernés par ce projet et impliqués dans son financement directement ou indirectement avec une représentation au sein du **Syndicat Mixte Aéroport** soit par des Conseillers Régionaux, des Conseillers Départementaux ou des Conseillers d'agglomérations **issus de ces 5 départements** des Pays de la Loire.

A la lecture du document de 12 pages de la « *charte de la concertation complémentaire post débat public* » (programmée d'octobre 2016 à février 2017) et dont **vous êtes le garant**, le rédacteur du document en page 5 paragraphe 1 cite une recommandation de la **CNDP\*\*** pour « *l'élargissement du champ de la discussion, d'un projet d'infrastructure à un projet de service ferroviaire et à un projet de territoires* ».

A ce sujet, nous pensons qu'il serait malsain et bien peu démocratique de mettre à l'écart de cet élargissement préconisé 4 départements de cette concertation complémentaire du projet **LNOBPL, un projet articulé pour une partie majeure sur l'accessibilité à un aéroport les concernant pleinement !**

Pour cet élargissement du champ de la discussion, nous proposons un échange de vues argumenté et public dans les villes majeures et ferroviaires de ces 4 départements, c'est-à-dire : **La Roche-sur-Yon (85), Angers et Cholet (49), Laval (53) et Le Mans (72).**

La ville d'**Alençon (61)**, département de l'Orne, du fait de sa connexion possible par le rail existant à la LGV Bretagne/PLL et ainsi aux aéroports de l'Ouest pourrait et devrait à notre avis être également retenue comme lieu d'échange dans le cadre de cet élargissement à **un projet de territoires.**



Dans l'attente de vous lire sur cette proposition\*\*\* que nous voulons avant tout constructive, nous vous prions d'agréer, Monsieur RADUREAU, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Fourage  
Dépt Etudes, Nexus Asso  
[terrennesstgilles@nexus-asso.fr](mailto:terrennesstgilles@nexus-asso.fr)

Annie Le Gal La Salle  
Présidente, Nexus Asso  
[info@nexus-asso.fr](mailto:info@nexus-asso.fr)



\* **LNOBPL** : Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne et Pays de La Loire.

\*\* **CPDP** : Commission Nationale de Débat Public.

\*\*\* une proposition pouvant accessoirement entraîner 3 à 4 semaines d'extension de durée de la concertation complémentaire.

Plan joint :

page 3, Zone de chalandise **aéroports** projet LNOBPL avec **villes à intégrer** dans la concertation complémentaire.

Copie - Les milieux économiques et les élu(e)s politiques du territoire,  
- Monsieur le Ministre de l'Economie, Monsieur Michel SAPIN,  
- Madame la Ministre de l'Environnement, Madame Ségolène ROYAL,  
- Monsieur le Ministre de la Justice, Monsieur Jean-Jacques URVOAS,  
- Monsieur le secrétaire d'Etat en charge des transports, Monsieur Alain VIDALIES.

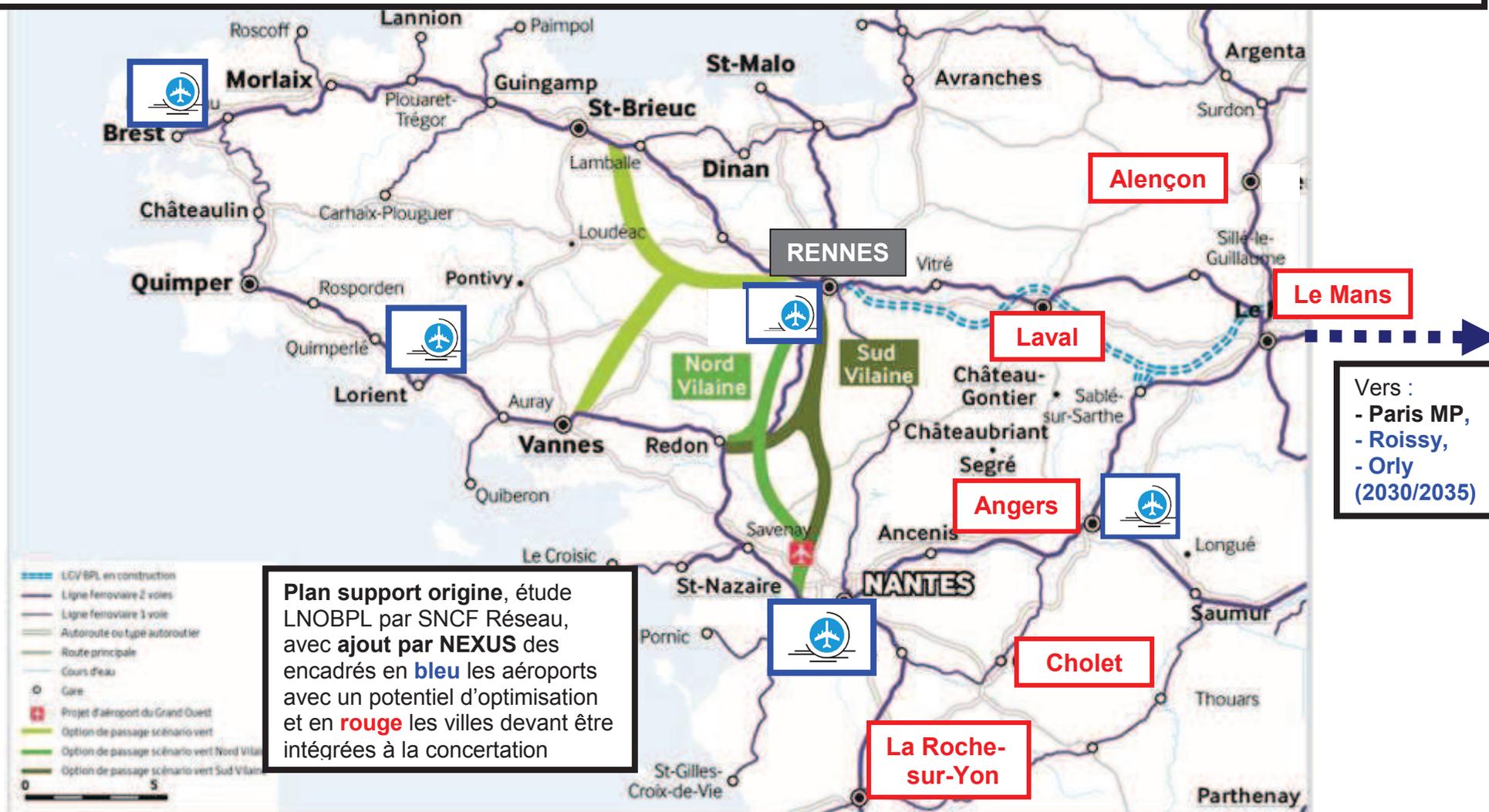
## Observation NEXUS :

La Recommandation\* de la CNDP\*\* pour « *l'élargissement du champ de la discussion, d'un projet d'infrastructure à un projet de service ferroviaire et à un projet de territoires* ».

\*recommandation de la CNDP à l'issue du Débat Public du 09/2014 au 01/2015 repris dans la charte de la concertation complémentaire au débat public et se déroulant entre octobre 2016 et février 2017 (page 5 paragraphe 1 de la charte )

\*\* CNDP : Commission Nationale de Débat Public

**NEXUS**  
Association  
[www.nexus-asso.fr](http://www.nexus-asso.fr)  
( plan SNCF Réseau  
avec des annotations  
par Nexus Asso)



**Observation NEXUS :** Au titre de cette recommandation de la CNDP\*\*, **l'association NEXUS demande un élargissement** du champ de la discussion aux milieux économiques et usagers des villes majeures et ferroviaires de l'ensemble des Pays de la Loire, càd **aussi La Roche-sur-Yon, Cholet, Angers, Laval**, ainsi qu'à **Alençon** en Normandie pour son lien ferroviaire en double voie vers Caen, Cherbourg et Rouen